



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 22 janvier 2008

Agenda

Lundi 28 janvier

-15h : **Charles VALLÉE**, président-directeur général des éditions Dalloz : « *Le droit vu par un éditeur* ».

Lundi 4 février

-11h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des Académiciens.

-15h : Élection d'un membre associé étranger au fauteuil de R. Reagan.

-**Alain-Gérard SLAMA**, professeur, journaliste et chroniqueur : « *Littérature et droit* ».

-17h : remise du Prix Maurice Baumont 2008, salon Bonnefous.

Lundi 11 février

-15h : **Pierre MANENT**, directeur d'études à l'EHESS : « *Du Souverain juge au Juge souverain* ».

Lundi 18 février

-15h : **Gilbert GUILLAUME**, membre de l'Académie : « *Notice sur la vie et les travaux de Jean-Marc Varaut* ».

-Comité secret.

Lundi 3 mars

-11h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des Académiciens.

-15h : Élection au fauteuil de **Pierre George**.

-**Hélène PIQUET**, professeure au Dép. des sciences juridiques de la Fac. de science politique et de droit de l'Univ. du Québec à Montréal : « *Justice arctique et justice canadienne au miroir de l'art inuit* ».

Lundi 10 mars

-15h : **René SÈVE**, directeur général du Centre d'analyse stratégique : « *Le droit dans la convergence des sciences de la nature et des sciences sociales* ».

Lundi 17 mars

-15h : **Bernard BOURGEOIS**, membre de l'Académie (section Philosophie) : « *Hegel et le droit* ».

Lundi 31 mars

-15h : **Pol BOUCHER**, docteur en philosophie : « *L'union de la casuistique et de la codification par la rationalisation du droit chez Leibniz* ».

Lundi 7 avril

-15h : **Raymond VERDIER**, anthropologue : « *Le droit et l'anthropologie* ».

Séance du lundi 21 janvier

Après approbation du procès verbal de la séance du lundi 14 janvier 2008, M. le Président **François Terré** a prié M. le Secrétaire perpétuel de faire entrer dans la salle M. **Jean-David Levitte**, élu le 17 décembre 2007 en section générale sur le fauteuil de **Raymond Triboulet**.

Il a été ensuite procédé aux dépôts d'ouvrages.

M. **Raymond Boudon** a présenté l'ouvrage de René Pommier *Sigmund est fou et Freud a tout faux* (Paris, éditions de Fallois, 2008, 186 pages).

M. **Yvon Gattaz** a présenté à ses confrères l'ouvrage d'Erwan Seznec *Syndicats, grands discours et petites combines* (Paris, Hachette Littératures, coll. Les Docs, 2006, 201 pages).

M. **Emmanuel Le Roy Ladurie** a fait hommage à l'Académie de ses ouvrages *Abrégé d'histoire du climat du Moyen-âge à nos jours* (Paris, Fayard, 2007, 176 pages), et *L'Événement climatique et ses représentations (XVII^e-XIX^e siècle)* (Paris, éditions Desjonquères, 2007, 513 pages) dont il est le coauteur avec Jacques Berchtold et Jean-Paul Sermain.

M. **Pierre Godé**, conseiller du Président du groupe LVMH, a fait une communication sur le thème « *L'entreprise et le droit* ». Il a tout d'abord constaté : « *Toute entreprise a vocation à atteindre des objectifs. La marche des affaires traduit les progrès qu'elle réalise dans leur direction. Dans sa course contre la concurrence, lui semble négatif tout obstacle qui ralentit sa marche. Or, le droit peut être vu comme un frein à l'activité de l'entreprise.* »

Ainsi s'est-il fait, dans un premier temps, l'écho des critiques que les entreprises adressent communément au droit, remarquant : « *les critiques les plus fréquentes concernent la surabondance des textes, leur mauvaise rédaction et les lourdeurs de leur application administrative. Les entreprises contestent aussi la pertinence de la politique économique qui sous-tend certaines lois et ressentent comme de la défiance à leur égard les mesures répressives et contrôles multiples institués par le droit* ». Mais, a-t-il ajouté, ces obstacles ne sont pas insurmontables car ils incitent « *les entreprises à développer des stratégies d'évitement variées quand elles s'estiment trop entravées* ».

Néanmoins, dans la seconde partie de sa communication, il a souligné que les reproches adressés au droit ne devaient pas occulter l'utilité fondamentale de celui-ci pour les entreprises. « *Les lois sont les protectrices de l'entreprise : sans elles, l'économie serait régie par la loi de la jungle et rien de solide ni durable ne pourrait jamais se construire* ». En outre, a-t-il reconnu, « *certaines pays de tradition ancienne offrent des outils et des techniques juridiques qui se révèlent précieux, aujourd'hui encore, dans le montage d'opérations complexes* ».

Mais si aujourd'hui « *les juristes d'entreprise élaborent des méthodes qui permettent d'exploiter au mieux les spécificités de chaque système de droit* », n'élaboreront-ils pas demain « *une méthode universelle, source d'un droit unique ?* ».

M. **Pierre Godé** a ensuite répondu aux questions posées par MM. **Jean Foyer**, **Yvon Gattaz**, **Emmanuel Le Roy Ladurie**, **Gérald Antoine**, **Jacques Boré**, par M. le vice-président **Jean-Claude Casanova** et par M. **Alain Plantey**.

Nouveautés sur le site de l'Académie - www.asmp.fr

- M. **Jean-Charles Asselain**, correspondant de la section Économie politique, statistique et finances : « *Mythe ou réalité du déclin économique français ?* », étude, revue et augmentée, présentée lors de la réunion des correspondants de la section Économie politique, statistique et finances, en mars 2007.
- M. **Pierre Godé** : « *L'entreprise et le droit* », communication présentée devant l'Académie le lundi 21 janvier 2008.
- Débat qui a fait suite à la communication de M. **Jacques-Henri Robert** sur le thème « *Criminologie et droit pénal* », devant l'Académie, le lundi 14 janvier 2008.

Dans la presse et sur les ondes

- « Une réforme du droit des contrats est annoncée », *La Tribune*, vendredi 18 janvier. « *Dans les relations civiles mais aussi économiques, les contrats occupent une place centrale au quotidien. Lors de ses vœux au monde juridique et judiciaire, le garde des Sceaux **Rachida Dati** a annoncé hier une réforme du droit des contrats. Selon l'entourage de la ministre, un projet de loi sera rédigé dans le courant de cet été. Le texte serait ensuite débattu au Parlement à l'automne. Les services de la Chancellerie entendent notamment s'appuyer sur les travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques. " En droit des contrats, la distinction entre le droit civil et le droit des entreprises n'a plus aucun sens ", explique le président de l'Académie, **François Terré**, à la tête d'un groupe de travail qui remettra au printemps ses premiers travaux à la garde des Sceaux. La réflexion porte notamment sur l'objet, la cause, le consentement du contrat ainsi que sa révision. Une réforme du droit de la responsabilité serait par ailleurs prévue pour 2009* ».
- **Chantal Delsol** : « Eh bien si, notre jeunesse est brillante », *Le Figaro*, jeudi 17 janvier. « *J'avoue que je me trouve complice et même admirative devant [les jeunes étudiants doués d'aujourd'hui,] ces jeunes cosmopolites, que rien n'étonne plus, qui ont domestiqué les machines barbares et dont le vagabondage se sent à l'aise sur tous les continents. [...] La culture de l'espace habite dans un monde aplati où tout ce qu'elle connaît advient pratiquement dans cet instant "t" d'à présent. Il s'y passe nombre d'événements, puisqu'ils proviennent de la terre entière, liés par le même instant de leur surgissement et, s'ils se connectent, liés par leur analogie et non leur généalogie. [...] Mais on est bien obligé de se demander si l'espace peut remplacer le temps dans la compréhension du monde du jeune esprit doué. Et quel sera le destin de ces générations si familières de la multiplicité mondiale, et si étrangères au passé, même proche ? Peut-on substituer impunément la diversité présente à la grande chaîne des causes ? Comprendre que la terre est si grande, quelle heureuse fortune ! Mais cela laisse-t-il supposer qu'elle serait entièrement neuve ?* ».
- **M. Jacques de Larosière** a été l'invité de Mme Brigitte Jeanperrin, sur *France Inter*, le mercredi 2 janvier. Il s'est exprimé sur les inconvénients nés de la fragmentation des mécanismes de régulation et de surveillance des institutions financières et européennes et a suggéré un certain nombre de réformes à cet égard.
- **M. Thierry de Montbrial** sera l'invité de M. Michel Field, dans le cadre du « 19-20 » de *LCI*, le mercredi 23 janvier.

Groupes de travail

- Le groupe de travail « *Les autorités administratives indépendantes – L'exemple de la santé* », que préside M. **Roland Drago**, s'est réuni le lundi 21 janvier à 18 heures, au Palais de l'Institut, salle 4. M. Clément Chauvet y est intervenu sur le thème « Régulation(s) et réglementation ».
- Le groupe de travail « *Le droit européen des contrats* » que préside M. le Président **François Terré** se réunira le jeudi 7 février à 9h au Palais de l'Institut.
- Le groupe de travail « *Réforme de la Constitution* » se réunira, à l'initiative de M. le Président **François Terré**, le lundi 4 février à 10 heures, en petite salle des séances.

À noter

- M. **Jean Foyer** présidera le colloque « Un brevet commun pour l'Europe » qui se tiendra le jeudi 31 janvier à 9h30 au Tribunal de grande instance de Paris, à l'initiative de Mme **Marie-Claude Apelle**, présidente de chambre à la Cour d'appel de Rennes.
- À l'invitation de l'association Dante Alighieri, M. **Jean Tulard** évoquera « Napoléon et l'Italie à travers le cinéma », le samedi 2 février, à Bastia, dans le cadre du Festival du cinéma italien.
- Le samedi 16 février, à l'initiative de M. **Jacques de Larosière** et du R.P. **Armogathe**, un colloque consacré à **Henri Sonier de Lubac**, dont l'ouvrage *Le Catholicisme* a été publié il y a 70 ans, sera organisé à la Fondation Simone et Cino del Duca.